



15 septembre 2026

CDADI(2026)23

10 PRINCIPES pour DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES et DES DÉMOCRATIES PLUS FORTES

Ce document présente 10 principes fondamentaux pour bâtir des sociétés où la diversité est reconnue et valorisée comme une force et une opportunité de progrès social, culturel, économique et démocratique.

Il vise à démontrer, de manière claire et accessible, comment la diversité et l'inclusion peuvent renforcer les démocraties pour toutes et tous, en les rendant plus réactives et résilientes – capables de s'adapter au changement, de relever les défis et de préserver les valeurs démocratiques, les droits humains et l'État de droit.

Inspirés de l'approche d'inclusion interculturelle du Conseil de l'Europe, les « 10 principes » fournissent un cadre d'action aux pouvoirs publics à tous les niveaux de gouvernance, à la société civile, aux communautés locales, au monde universitaire, au secteur privé et aux particuliers. Ils visent à mobiliser un large éventail de parties prenantes engagées à protéger ces principes et à les traduire en politiques et actions publiques concrètes dans différents secteurs et contextes. Leur portée universelle et leur langage accessible visent à les rendre pertinents et compréhensibles pour un large public.

Ils reposent sur la conviction que la diversité, lorsqu'elle est reconnue et gérée de manière proactive, devient une ressource précieuse pour le développement et le bien-être de la société dans son ensemble. Ils reconnaissent que les personnes ont des points de départ différents et peuvent se heurter à de multiples obstacles à l'inclusion et à la participation, qui peuvent se cumuler et se renforcer mutuellement. Il est essentiel de s'attaquer aux obstacles et aux inégalités structurels et spécifiques – y compris les inégalités entre les genres – afin de bâtir des sociétés inclusives et justes ainsi que des démocraties plus fortes.

Pour le Conseil de l'Europe, l'inclusion interculturelle est une stratégie active qui, en promouvant l'égalité, en reconnaissant la diversité, en encourageant l'interaction et en favorisant la participation, permet à chacune et chacun de se sentir partie intégrante de la société et d'exercer une influence significative sur les décisions publiques.

L'inclusion interculturelle est essentielle à la démocratie car elle renforce la confiance, la cohésion sociale et la légitimité démocratique, faisant de la diversité un moteur du dialogue, de la collaboration et de la prospérité partagée au bénéfice de toutes et tous.

Les 10 principes s'inscrivent dans le cadre du Nouveau pacte démocratique promu par le Conseil de l'Europe, offrant un cadre de référence pour une Europe où la démocratie se construit au quotidien, avec et pour chacun·e.





1. Nous vivons ensemble, libres, égales et égaux

L'égalité et la dignité sont les fondements d'une société démocratique. Elles permettent à chacun·e de vivre librement, de réaliser pleinement son potentiel et de contribuer à une société prospère.

L'inclusion consiste à comprendre que chacun d'entre nous est unique et à prendre des mesures concrètes pour garantir que toutes et tous puissent jouir des mêmes droits et bénéficier des mêmes opportunités, quels que soient leur origine, leur identité ou leur condition. Cela implique également de reconnaître que les personnes partent de situations différentes et peuvent se heurter à des obstacles différents. Pour parvenir à l'égalité, il s'agit de tenir compte de ces différences et, si nécessaire, adopter des mesures appropriées pour remédier aux désavantages persistants et veiller à ce que personne ne soit laissé·e pour compte.

L'égalité renforce la société en instaurant l'équité et un sentiment commun d'appartenance. Lorsque les personnes se sentent valorisées et traitées avec dignité, elles participent, contribuent et coopèrent davantage, et soutiennent les institutions qui sont à leur service. Cela rend les communautés plus soudées et mieux préparées pour relever ensemble les défis.

2. Nous considérons la diversité comme une force et une opportunité

Nous reconnaissons la diversité comme une caractéristique intrinsèque de nos sociétés. En la comprenant, en la respectant et en l'accueillant activement, nous créons des environnements où chacun·e est valorisé·e, se sent à sa place, peut s'épanouir et apporter sa contribution, rendant ainsi la société plus prospère et plus créative.

Une société où la diversité est gérée de manière inclusive et qui met l'accent sur ce qui nous unit fonctionne mieux : elle devient plus pluraliste et plus juste. Elle renforce également le lien entre les institutions et les citoyen·nes. Lorsque les institutions et les espaces publics reflètent la diversité de la société – à travers leurs représentant·es, leur personnel, leurs politiques et leur présence publique –, elles gagnent en légitimité et sont perçues comme étant plus proches des personnes qu'elles servent.

C'est ainsi que nous construisons une démocratie dynamique et ouverte, dans laquelle chacun se sent représenté·e et partie prenante d'un projet commun, pour le bien de toutes et tous.

3. Nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de haine, dans tous les domaines de la vie

Nous affirmons que la discrimination et la haine n'ont pas leur place dans nos sociétés. Elles causent un préjudice réel aux personnes, portent atteinte à la dignité et affaiblissent la confiance dont chacun·e a besoin pour vivre librement et en toute confiance.





Nous identifions et combattons activement tout traitement discriminatoire, où qu'il se produise, qu'il soit fondé sur le sexe, le genre, la « race »¹, la couleur de peau, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la situation patrimoniale, la naissance, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, les caractéristiques sexuelles, l'âge, l'état de santé, le handicap, l'état civil, le statut de personne migrante ou de personne réfugiée, ou toute autre caractéristique.

Cela implique de lever les obstacles qui empêchent les personnes de participer, de lutter contre les préjugés et la haine, et de réagir face à toutes les formes de discrimination, y compris lorsque différents obstacles se combinent et se renforcent mutuellement, ou lorsque les pratiques discriminatoires sont ancrées dans le fonctionnement des institutions, des organisations et des systèmes sociaux

En prévenant, en combattant et en luttant contre la discrimination et la haine, et en garantissant un accès effectif à l'aide et à des canaux de signalement sécurisés, nous réduisons l'exclusion et la polarisation, et contribuons à bâtir des sociétés où chacun se sent en sécurité, renforçant ainsi les fondements d'une démocratie résiliente et inclusive.

4. Nous tissons des liens et favorisons les interactions positives afin de promouvoir un sentiment d'appartenance

Nous sommes convaincus que les personnes s'épanouissent lorsqu'elles peuvent se rencontrer, tisser des liens et se reconnaître mutuellement comme des membres à part entière d'une même communauté, dotés de droits et de responsabilités partagés. Des interactions constructives aident à comprendre notre humanité commune, à apprécier la richesse de nos expériences diverses et à construire les relations grâce auxquelles un sentiment d'appartenance peut se développer au fil du temps.

Nous créons des espaces et des occasions permettant aux personnes d'engager un dialogue ouvert et respectueux, et d'apprendre les uns des autres au quotidien. Ces rencontres renforcent les relations et réduisent les préjugés, permettant à des personnes d'horizons différents de se considérer comme égales et comme faisant partie d'un « nous » commun et pluraliste.

En favorisant ces liens, nous réduisons les préjugés, la polarisation et les divisions sociales, renforçant ainsi les liens qui rendent la vie en communauté possible. Cela renforce la confiance et la solidarité, contribuant ainsi à des sociétés démocratiques plus stables et plus sûres.

1 Étant donné que tous les êtres humains appartiennent à la même espèce, le Conseil de l'Europe rejette les théories fondées sur l'existence de différentes « races ». Toutefois, le présent document utilise le terme « race » afin de garantir que les personnes qui sont généralement et à tort perçues comme « appartenant à une autre race » ne soient pas exclues de son champ d'application.





5. Nous défendons le droit de chacun à participer

Nous soutenons la participation active à la vie communautaire et publique. Chacune et chacun a le droit et la capacité de faire entendre sa voix dans les décisions qui façonnent sa vie et le bien-être de la communauté.

Une participation significative ne se limite pas au vote. Elle implique de prendre part aux structures sociales, culturelles, économiques et politiques qui organisent la vie quotidienne : groupes de quartier, associations, écoles, lieux de travail, initiatives culturelles, religieuses et sportives, mécanismes consultatifs et autres espaces de décision. Elle nécessite de créer des opportunités accessibles, de donner aux individus les moyens de s'engager, de se faire entendre et d'influencer les choix collectifs. Elle exige également que les institutions publiques protègent et soutiennent les structures organisationnelles, les espaces et les initiatives qui rendent ces contributions possibles.

En soutenant la participation sous toutes ses formes, nous aidons les personnes à se sentir partie intégrante de leur communauté et d'un projet commun. Parallèlement, nous renforçons le lien entre les citoyens et leurs institutions, améliorons la réactivité de l'action publique et veillons à ce que les besoins et les aspirations de la communauté soient clairement exprimés. Cela renforce la confiance, consolide la légitimité démocratique et conduit à un plus grand bien-être et à des résultats plus équitables pour la société dans son ensemble.

Une société engagée et mobilisée est moins vulnérable aux menaces internes ou externes, car les citoyen·nes jouent un rôle actif dans la défense des valeurs démocratiques et la prévention des reculs ou des abus de pouvoir.

6. Nous intégrons l'inclusion dans la vie quotidienne et dans tous les domaines de l'action publique

Nous pensons que l'inclusion doit façonner notre façon de vivre, de travailler et d'interagir les uns avec les autres.

Nous intégrons l'inclusion dans tous les aspects de la vie : au travail, dans les quartiers, à l'école, dans les services de santé et les services sociaux, dans les activités culturelles et de loisirs, ainsi que dans les espaces où les personnes se rencontrent et prennent des décisions. Cela signifie que les institutions, la société civile et les individus agissent de concert pour que toutes les pratiques, tous les services et toutes les décisions reflètent les besoins et les réalités de chacune et chacun. Lorsque les efforts s'articulent de cette manière, les actions gagnent en cohérence et les ressources sont mieux utilisées.

En intégrant l'inclusion dans tous les aspects de l'action publique et de la vie quotidienne, nous réduisons les inégalités et renforçons la confiance entre les personnes et leurs institutions. Cela améliore la qualité et l'impact des décisions publiques, contribuant ainsi à une démocratie plus cohésive et plus efficace.





7. Nous construisons une société inclusive, avec et pour le bénéfice de chacune et chacun

Nous pensons que l'inclusion est un effort commun qui nous concerne toutes et tous, et dont nous tirons profit. Chacune et chacun a un rôle à jouer, pour le bénéfice commun.

L'inclusion se développe lorsque les personnes prennent conscience de leur intérêt commun au bien-être de l'ensemble de la communauté. Les initiatives, les espaces et les pratiques inclusifs sont ouverts à toutes et tous, car ils renforcent le bien-être de l'ensemble de la communauté, et pas seulement celui des personnes qui peuvent être défavorisées.

En considérant l'inclusion comme un bien commun, nous réduisons les rivalités et la concurrence inutiles, apaisons les tensions et créons les conditions permettant d'apprécier la diversité plutôt que de la craindre. Lorsque les ressources et les opportunités sont partagées, leurs effets positifs se multiplient, favorisant la collaboration et la croissance partagée. Cela atténue les sentiments d'injustice et de marginalisation, et contribue à bâtir des communautés plus justes, plus solidaires et plus dynamiques, capables de soutenir une démocratie vivante et résiliente.

8. Nous développons les compétences nécessaires pour vivre ensemble dans la diversité

Nous sommes convaincus que la compétence interculturelle est essentielle pour vivre ensemble dans des sociétés diversifiées. Elle permet à chacune et chacun de comprendre et de valoriser les différences, de communiquer avec respect et de reconnaître la dignité et les points de vue d'autrui.

Dès le plus jeune âge, grâce à l'éducation, à la sensibilisation et aux expériences quotidiennes, nous développons les valeurs, les attitudes, les compétences, les connaissances et l'esprit critique nécessaires pour aborder de manière constructive les situations de diversité, notamment l'empathie, la coopération, la conscience de soi et la capacité à remettre en question les idées reçues infondées.

En renforçant nos compétences interculturelles, nous participons en toute confiance à la vie démocratique, nous réduisons les préjugés, nous prévenons la discrimination et nous favorisons des sociétés plus ouvertes au dialogue et mieux à même de résoudre les conflits de manière pacifique.

9. Nous nous efforçons de préserver un environnement numérique respectueux, sûr, pluraliste et digne de confiance

Aujourd'hui, une grande partie de notre vie quotidienne se déroule dans l'environnement numérique. C'est là que nous interagissons avec les autres, que nous nous informons, que nous partageons des idées et que nous participons à la vie publique.





Nous estimons que l'espace numérique doit être régi par les mêmes valeurs qui sous-tendent nos sociétés démocratiques. Il doit s'agir d'un environnement pluraliste, respectueux et sûr, où la liberté d'expression va de pair avec la responsabilité et le respect de la dignité et des droits de toutes et tous.

La désinformation et les discours de haine en ligne portent atteinte aux personnes et aux groupes, génèrent la peur et la méfiance, et affaiblissent le vivre-ensemble. Lorsque circulent des messages qui divisent et déshumanisent, ou lorsque des fausses informations sont diffusées, le dialogue se détériore et la démocratie en pâtit.

Pour y remédier, nous encourageons l'esprit critique, l'éducation aux médias et au numérique, ainsi que l'accès à des informations fiables. Nous encourageons également les institutions publiques, les plateformes numériques, les médias, les organisations de la société civile et les citoyens à assumer leurs responsabilités et à agir pour prévenir la manipulation de l'information, renforcer la transparence et lutter contre les contenus qui incitent à la haine ou portent atteinte aux droits.

En prenant soin de l'espace numérique, nous renforçons la confiance, le vivre-ensemble et la participation éclairée, en veillant à ce que la technologie soit au service d'une société inclusive, plurielle et cohésive.

10. Nous mesurons, évaluons, partageons et apprenons pour nous améliorer

Nous sommes convaincus que les démocraties inclusives se renforcent lorsque les décisions s'appuient sur des données factuelles, la réflexion et la volonté d'apprendre.

Mesurer nos actions et en comprendre l'impact nous aide à agir avec clarté, honnêteté et détermination.

En utilisant des données fiables, en suivant les progrès, en évaluant les résultats et en partageant ouvertement les connaissances, nous pouvons nous appuyer sur ce qui fonctionne, remédier aux lacunes et améliorer continuellement nos efforts. Les données factuelles aident également à identifier les inégalités, à évaluer si les politiques et les actions ont des effets différents selon les groupes, et à garantir que les améliorations profitent à toutes et tous.

Apprendre, c'est aussi écouter les personnes concernées et prendre en compte différentes expériences et perspectives, afin que les actions puissent être adaptées à l'évolution des besoins et des circonstances. En combinant les connaissances, la réflexion et le dialogue, nous pouvons prendre de meilleures décisions et veiller à ce que nos efforts restent pertinents et efficaces.

En valorisant l'évaluation honnête et l'ouverture à l'apprentissage, nous renforçons la confiance des citoyens dans le processus décisionnel et dans les institutions qui sont à leur service. Cela contribue à garantir que les actions restent pertinentes et équitables, et répondent aux besoins des communautés, favorisant ainsi des démocraties plus légitimes, plus adaptables et plus résilientes.

